

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 25 JANVIER 2024

Procès-verbal de la séance

Le vingt-cinq janvier deux mille vingt-quatre, à dix-huit heures trente, le Conseil communautaire se réunit en les locaux de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné - 22 rue de l'Hôtel de Ville à La Tour du Pin, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Bernard BADIN, Président.

Date de la convocation : 19 janvier 2024

Présents : Bernard BADIN, Christelle BAS, Patrick BLANDIN, Jean-Paul BONNETAIN, Gilles BOURDIER, Jean-Marc BOUVET, Christophe BROCHARD, Besma CARON, Alain COURBOU, Edmond DECOUX, Jean-François DELDICQUE, Claire DURAND, Maxime DURAND, Vincent DURAND, Bernard EVRARD, Jean-Michel FERRUIT, Isabelle FOURNIER, Jacques GARNIER, Gisèle GAUDET, Max GAUTHIER (avant son départ à 19h16), Philippe GUERIN, Magali GUILLOT, Delphine HARTMANN, Chantal HUGUET, Philippe LATOUR, Ludovic LEPRETRE, Joëlle MAGAUD, Roger MARCEL, Cédric MILANI, Noëlle MOREL, Jean-Paul PAGET, Céline REVOL, Jean-Louis REYNAUD, Michel REYNAUD, José RODRIGUES, Michel SERRANO, Nicolas SOLIER, Thérèse TISSERAND, Daniel VITTE.

Excusés : Michel CLEYET-MERLE, Max GAUTHIER (à son départ à 19h16), Frédéric LELONG.
Jean-Marc DAMAIS est remplacé par Gisèle GAUDET.

Absents : Valérie ARGOUD, François BOUCLY, Dominique CHAIX, Benjamin GASTALDELLO, Véronique SEYCHELLES.

Pouvoirs : Catherine ANGELIN donne pouvoir à Michel SERRANO, Elham AOUN donne pouvoir à José RODRIGUES, Joëlle BATTIER donne pouvoir à Christophe BROCHARD, Patrick BELMONT donne pouvoir à Bernard EVRARD, Luc BLANCHET donne pouvoir à Delphine HARTMANN, Marie-Christine FRACHON donne pouvoir à Jean-Paul BONNETAIN, Estela GARCIA donne pouvoir à Vincent DURAND, Jacqueline GUICHARD donne pouvoir à Patrick BLANDIN, André GUICHERD donne pouvoir à Magali GUILLOT, Corinne MAGNIN donne pouvoir à Jean-Marc BOUVET, Laurent MICHEL donne pouvoir à Bernard BADIN, Jean-François PILLAUD-TIRARD donne pouvoir à Cédric MILANI, Fabien RAJON donne pouvoir à Claire DURAND, Géraldine STIVAL donne pouvoir à Jean-Paul PAGET.

Le Conseil, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigne comme secrétaire de séance, Jean-Paul BONNETAIN.

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE.....	3
APPEL DES ÉLUS COMMUNAUTAIRES.....	3
INFORMATIONS	3
DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE.....	3
LECTURE DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT	4
PROCÈS-VERBAL	4
DÉLIBÉRATIONS	4
1. DIRECTION GENERALE.....	4
Direction générale.....	4
QUESTIONS DIVERSES.....	5
Prochaine réunion du Conseil communautaire	5
Dates des prochaines commissions communautaires	5



La vidéo de retransmission intégrale du Conseil communautaire est disponible sur le site internet de la collectivité : <https://www.valsdudauphine.fr/pratique/publications/conseil-communautaire/>

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Bernard BADIN, Président, ouvre la séance à 18h41 en souhaitant la bienvenue aux élus communautaires et en leur rappelant la nécessité d'avoir émarginé avant de prendre place.

Il informe que la parole sera donnée aux élus communautaires par le Président de séance et qu'il est nécessaire de se déplacer jusqu'au micro fixe et de se présenter avant de prendre la parole.

Il rappelle aux conseillers communautaires qui portent un pouvoir de bien penser à lever les deux mains, lors des votes.

APPEL DES ÉLUS COMMUNAUTAIRES

Bernard BADIN procède à l'appel et vérifie le quorum.

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire peut valablement délibérer.

39 présents et 14 pouvoirs

INFORMATIONS

Bernard BADIN informe de la désignation d'un nouveau conseiller communautaire titulaire pour la commune de Pont de Beauvoisin, Mme Dominique CHAIX, à la suite de la démission de Mme Danielle BISILLON. Il lui souhaite la bienvenue et remercie Danielle BISILLON pour son assiduité et sa participation aux Conseils communautaires, y compris en sa qualité de membre représentant le collège des élus au sein du Comité Social Territorial.

Bernard BADIN informe également de la tenue des élections municipales partielles complémentaires à St Victor de Cessieu et de l'élection d'un nouveau maire. Il félicite Mme Isabelle FOURNIER qui a été élue maire et sera conseillère communautaire titulaire. M. Maxime DURAND, élu 1^{er} adjoint, est également désigné conseiller communautaire titulaire.

Il remercie M. Jean-Pierre LOVET pour son implication dans le fonctionnement du Conseil communautaire, ainsi qu'au sein du SMND puis SYCLUM en tant que Vice-président en charge des déchetteries. Il remercie également Mme Isabelle FERROUD pour sa présence et son assiduité aux Conseils communautaires, et au sein du TE38.

DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Bernard BADIN demande la désignation d'un Secrétaire de séance.

Le Conseil, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigne comme secrétaire de séance, Jean-Paul BONNETAIN.

LECTURE DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT

Bernard BADIN précise que ces actes ont été adressés par voie électronique avec les convocations. Il procède à la lecture des intitulés des actes :

Date	N°	Titre
12/12/2023	2023-232	Actualisation des tarifs des boutiques de l'Office de Tourisme - décembre 2023
12/12/2023	2023-233	Demande de subvention pour la requalification de la station d'épuration de Le Passage
14/12/2023	2023-234	Détermination des tarifs des Centres Aquatiques Intercommunaux Vals d'O

PROCÈS-VERBAL

Bernard BADIN rappelle que le procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du 14 décembre 2023 a été envoyé avec les convocations par voie électronique.

Le Président demande si les élus ont des remarques relatives à ce procès-verbal.

Les élus communautaires approuvent à l'unanimité le procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du 14 décembre 2023.

DÉLIBÉRATIONS

1. DIRECTION GENERALE

Direction générale

Projet de délibération 1.1 : Adoption du projet de territoire 2024-2030 (avec pièce jointe)

Bernard BADIN et Patrick BLANDIN présentent le projet de délibération et le projet de territoire.

Départ de Max GAUTHIER à 19h16. Le quorum est modifié.

Isabelle FOURNIER, nouvellement élue maire de St Victor de Cessieu, félicite les élus pour ce projet et retrouve un certain nombre d'idées semblables à leurs projets.

Céline REVOL remercie les élus et les commissions pour le travail accompli car les élus se reconnaissent dans ce projet de territoire. Elle informe de son envie de s'associer à ces projets pour accompagner l'ensemble de l'exécutif et des élus afin de porter l'intercommunalité aussi haut que possible et avec beaucoup d'ambitions.

A la suite, Bernard BADIN fait procéder au vote et propose d'approuver le projet de territoire 2024-2030, présenté en annexe de la délibération.

VOTE	Majorité absolue
Pour	52
Contre	0
Abstention	0

Bernard BADIN et Patrick BLANDIN remercient les élus pour leur confiance et leur collaboration.

QUESTIONS DIVERSES

Le tableau des dates des prochaines réunions est projeté à l'assemblée :

Prochaine réunion du Conseil communautaire

La prochaine réunion du Conseil communautaire aura lieu :

Le jeudi 15 février 2024 à 18h30

Dates des prochaines commissions communautaires

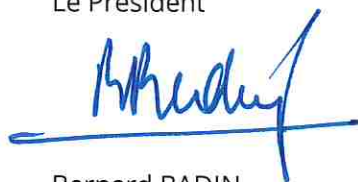
COMMISSION	DATE	HORAIRES	LIEU
Urbanisme et Habitat	Mardi 30 janvier 2024	18h00	Siège - Salle du Conseil
Stratégie financière, patrimoniale et systèmes d'information	Lundi 5 février 2024	18h30	Siège - Salle du Conseil
Développement économique, emploi et insertion	Lundi 12 février 2024	18h30	Siège - Salle du Conseil
Petite Enfance, Enfance, Jeunesse et Prévention	Mardi 13 février 2024	18h00	Siège - Salle du Conseil
Tourisme, équipements culturels et sportifs, éducation artistique et culturelle	Mercredi 14 février 2024	18h00	Siège - Salle du Conseil
AUTRES			
Conférence des Maires	Jeudi 1 ^{er} février 2024	18h00	Siège - Salle du Conseil

La séance est levée à 19h52.

Procès-verbal validé en séance du Conseil communautaire du 15 FEV. 2024

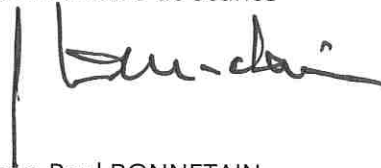
Publié le 23 FEV. 2024

Le Président



Bernard BADIN

Le secrétaire de séance



Jean-Paul BONNETAIN